

FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest

# Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 31 décembre 2024



QUADRAVEST  
**PREFERRED SPLIT SHARE**  
ETF

# RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

## FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB d'actions privilégiées, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB d'actions privilégiées contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB d'actions privilégiées. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du FNB d'actions privilégiées gratuitement, sur demande, en appelant au 1 877 478-2372, en communiquant avec nous par courriel à [info@quadravest.com](mailto:info@quadravest.com), en consultant notre site Internet au [www.quadravest.com](http://www.quadravest.com), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB d'actions privilégiées.

## Analyse du rendement par la direction

### Le Fonds

Le FNB d'actions privilégiées de capital scindé QuadraVest (le « FNB d'actions privilégiées ») est une fiducie de fonds commun de placement gérée par QuadraVest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » ou « QuadraVest »). Le FNB d'actions privilégiées est un organisme de placement collectif alternatif négocié en bourse (« FNB »), et les parts du FNB privilégié sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole PREF.

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB d'actions privilégiées a comme objectifs de placement de procurer à ses porteurs de parts : a) des distributions mensuelles, et b) une occasion de préservation du capital principalement en investissant dans un portefeuille d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé.

La stratégie de placement du FNB d'actions privilégiées est principalement d'investir dans un portefeuille activement géré d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé offertes par des sociétés à capital scindé canadiennes inscrites à une bourse de valeurs canadienne. Le FNB d'actions privilégiées peut aussi investir dans des actions privilégiées d'autres émetteurs, des fonds négociés en bourse, d'autres fonds d'investissement, des actions ou des titres générant un revenu et des titres qui sont convertibles dans des titres énumérés ci-dessus, pourvu que ces placements soient conformes aux objectifs de placement du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées est considéré comme un « OPC alternatif » au sens du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») et il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. En tant qu'OPC alternatif, en vertu du Règlement 81-102, le FNB d'actions privilégiées est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux OPC classiques, y compris investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

### Risques

Les risques associés à un investissement dans les parts du FNB d'actions privilégiées sont abordés dans le prospectus du FNB d'actions privilégiées, disponible sur le site web du FNB d'actions privilégiées à l'adresse [www.quadraVest.com](http://www.quadraVest.com) ou sur SEDAR à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Aucun changement aux risques pouvant affecter de manière significative un investissement dans les parts du FNB d'actions privilégiées, tel que discuté dans le prospectus du FNB d'actions privilégiées, n'a été constaté au cours de la période se terminant le 31 décembre 2024.

### Résultats d'exploitation

Le FNB d'actions privilégiées a été lancé le 24 juin 2024 et sa valeur liquidative était de 21 003 726 \$ au 31 décembre 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Les marchés boursiers nord-américains ont connu des gains robustes au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2024, grâce à une confluence de facteurs, notamment la modération de l'inflation, un changement de politique monétaire par les banques centrales et un rallye significatif post-élection américaine. Au Canada, les gains initiaux ont été soutenus en partie par des prix des matières premières plus élevés et une inflation en baisse. Cette baisse de l'inflation a favorisé les attentes de baisses imminentes des taux d'intérêt, ce qui a initialement stimulé le sentiment du marché. Cependant, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé pendant la première moitié de 2024, en attendant une confirmation supplémentaire d'une inflation durablement plus faible. Pendant ce temps, l'économie canadienne montrait des signes de modération, avec une augmentation du chômage et un ralentissement de la croissance des salaires.

À partir de juin 2024, la Banque du Canada a commencé à réduire son taux d'intérêt directeur, le réduisant cinq fois, passant de 5,00 % à 3,25 % en décembre 2024. Ce changement de politique monétaire visait à soutenir l'activité économique et à réduire le risque d'un ralentissement économique plus prononcé à mesure que l'inflation diminuait. Ces baisses de taux ont généralement soutenu les marchés boursiers en réduisant les coûts d'emprunt pour les entreprises et les consommateurs, et ont également amélioré le sentiment du marché, signalant la réactivité de la banque centrale aux conditions économiques modérées. Malgré ces baisses de taux, les principaux indicateurs économiques continuaient de pointer vers une économie en modération.

En novembre 2024, les marchés boursiers américains ont atteint des sommets historiques après les résultats des élections américaines, ce qui a eu un effet de retombée positive sur les actions canadiennes. Cette vague de progression est attribuée à la fois à la confirmation rapide du résultat des élections et à la réaction positive du marché au programme économique proposé par la nouvelle administration, qui mettait l'accent sur des mesures de croissance, des réductions d'impôts, une économie plus axée sur le marché et une réduction des dépenses fédérales.

Dans ce contexte, le FNB d'actions privilégiées a réalisé une performance solide pendant la période se terminant le 31 décembre 2024, grâce à l'appréciation du capital au sein de son portefeuille et à l'augmentation des revenus des participations en raison de la réinitialisation de certains taux d'actions privilégiées de Split Corp. Les distributions mensuelles, totalisant 0,3375 \$ par unité pour la période, ont été augmentées de 7,7 % en octobre 2024 (passant de 0,05417 \$ à 0,05833 \$ par unité) en raison de cette appréciation du capital et des taux de réinitialisation plus élevés.

### Événements récents

Le FNB d'actions privilégiées a commencé ses opérations le 24 juin 2024 et a commencé à être négocié à la Bourse de Toronto le 27 juin 2024. Le prix initial d'émission du FNB d'actions privilégiées était de 10,00 \$ par unité. Les distributions mensuelles, totalisant 0,3375 \$ par unité pour la période, ont été augmentées de 7,7 % en octobre 2024 (passant de 0,05417 \$ à 0,05833 \$ par unité) en raison de l'appréciation du capital et des taux de réinitialisation plus élevés de certaines actions privilégiées de Split Corp.

Au début de février 2025, les États-Unis ont annoncé des tarifs douaniers sur les exportations canadiennes, évoquant le déséquilibre commercial et des inquiétudes liées à la sécurité à la frontière, ce qui a poussé le Canada à imposer en retour des droits de douane sur des biens américains. Ce conflit commercial donne lieu à des incertitudes économiques pour les deux pays. Par conséquent, le portefeuille de placement du FNB d'actions privilégiées pourrait afficher une importante volatilité liée à l'évolution des négociations commerciales.

### Opérations entre parties liées

QuadraVest est le gestionnaire, le promoteur, le fiduciaire, et le gestionnaire de portefeuille du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées verse des frais de gestion au gestionnaire conformément à une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

### **Frais d'opérations**

En sus du paiement des frais de gestion, le FNB d'actions privilégiées est responsable des frais engagés aux fins de conformité au Règlement 81-107 (notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation permanente du CEL), les frais et les commissions de courtage, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés aux fins de conformité à des nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement du FNB d'actions privilégiées, et les dépenses extraordinaires. Le gestionnaire est responsable de tous les autres frais du FNB d'actions privilégiées, y compris les frais payables au dépositaire, à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et à l'administrateur du Fonds et les frais payables à d'autres fournisseurs de service.

### **Positions des parties reliées**

Le FNB d'actions privilégiées peut investir dans d'autres fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, conformément à ses objectifs et stratégies de placement. Au 31 décembre 2024, 278 500 parts du FNB d'actions privilégiées étaient détenues par une partie liée au gestionnaire.

### **Frais de gestion**

Conformément à une convention de gestion, le FNB d'actions privilégiées paie au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,50 % de sa valeur liquidative, calculés et payables mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au FNB d'actions privilégiées en tant que Gestionnaire, tels que la gestion des activités quotidiennes et des affaires du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées investit dans des fonds sous-jacents par le biais de son investissement dans des actions privilégiées de sociétés à capital scindé. Il n'y aura pas de duplication des frais payables par le FNB d'actions privilégiées et les fonds sous-jacents pour le même service. Les actions privilégiées de sociétés à capital scindé ne supportent généralement aucun frais de gestion ou dépenses d'exploitation lorsque la valeur liquidative de la société à capital scindé dépasse la valeur de rachat.

### **Rendement passé**

Le FNB d'actions privilégiées n'a pas présenté son rendement historique puisqu'il a commencé ses activités le 24 juin 2024 et existe donc depuis moins d'un an.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB d'actions privilégiées et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 24 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée</b> <sup>(2)</sup>	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>	
Total des revenus	0,42
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,07
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,56
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(3)</sup>	1,00
<b>Distributions (\$)</b>	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,21
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	0,09
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(4)</sup>	0,34
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)</b> <sup>(2)</sup>	10,61

### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	21 003 726
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	1 980 000
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,59
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,59
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	34,76
Valeur liquidative par part (\$)	10,61
Cours de clôture <sup>(9)</sup>	10,64

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités.

<sup>(2)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(3)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(4)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB d'actions privilégiées, ou les deux.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB d'actions privilégiées indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB d'actions privilégiées gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB d'actions privilégiées achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB d'actions privilégiées sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB d'actions privilégiées.

<sup>(9)</sup> Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période comptable.

## Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Financial 15 Split Corp. - actions privilégiées	11,0
Dividend 15 Split Corp. - actions privilégiées	10,9
Dividend Growth Split Corp. - actions privilégiées	10,1
North American Financial 15 Split Corp. - actions privilégiées	10,1
Premium Income Corporation. - actions privilégiées	9,9
Canadian Banc Corp. - actions privilégiées	9,0
Dividend 15 Split Corp. II - actions privilégiées	9,0
Life Banc & Split Corp. - actions privilégiées	9,0
Brompton Split Banc Corp. - actions privilégiées	6,5
Global Dividend Growth Split Corp. - actions privilégiées	5,4
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	5,2
E Split Corp. - actions privilégiées	3,9
	<u>100,0</u>

Total de la valeur liquidative ..... 21 003 726 \$

### Répartition par échéance

	% de la valeur liquidative
Moins de 1 an	11,7
De 1 an à 3 ans	12,5
De 3 ans à 5 ans	65,3
Plus de 5 ans	10,5

### Qualité du crédit\*

	% de la valeur liquidative
Pfd-2	9,9
Pfd-3 (élevé)	9,3
Pfd-3	37,4
Pfd-3 (bas)	28,1
Pfd-4 (élevé)	—
Pfd-4	10,1

\*L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS Morningstar reflète une opinion sur le risque qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations en matière de dividendes et principaux engagements relatifs aux actions privilégiées émises sur le marché canadien des valeurs mobilières, conformément aux conditions d'émission desdites actions privilégiées. Chaque catégorie de notation peut être accompagnée des sous-catégories « élevé » et « bas ». L'absence de désignation « élevé » ou « bas » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. L'échelle de notation de DBRS Morningstar s'étend de Pfd-1, la plus élevée, à D, la plus basse.

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB d'actions privilégiées. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB d'actions privilégiées. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.quadravest.com](http://www.quadravest.com).



QUADRAVEST

**PREFERRED SPLIT SHARE  
ETF**